



Informations sur : metropole.rennes.fr/fabriquecitoyenne



Assemblée de Quartier Beauregard

Mardi 12 mai 2015

Relevé de conclusions

Le 8 juin 2015

Rappel :

Lancées le 4 octobre 2014, les Assises de la démocratie locale se sont déroulées d'octobre 2014 à janvier 2015. L'un des enjeux de cette manifestation a été d'établir un dialogue avec tous les Rennais, et tout particulièrement les personnes les plus éloignées de la vie publique. Un grand nombre de rendez-vous labellisés «Fabrique citoyenne» ont ainsi été programmés sous des formules très variées permettant de recueillir la parole des habitants : ateliers, marches exploratoires, assemblées de quartiers, animations...

Les réflexions issues de ces échanges et débats ont permis de rédiger la Charte rennaise de la démocratie locale adoptée par le Conseil municipal du 9 mars 2015. Ce document vise à renforcer le rôle des habitants dans l'élaboration et la mise en œuvre de l'action publique pour la rendre plus juste, plus efficace et plus pertinente. La Charte engage l'équipe municipale pour la durée de son mandat et encadre la démarche de la Fabrique citoyenne.

La charte prévoit la mise en place de conseils de quartier co-présidés par un habitant, élu par le collège habitants. Elle permettra aux Rennaises et aux Rennais de décider de 5% des investissements de la Ville dès le budget 2016, de proposer l'inscription d'une question ou d'une proposition de consultation à l'ordre du jour du Conseil municipal, de donner leur avis lors de votations citoyennes.

Le conseil de quartier se compose de 41 membres répartis en deux collèges avec l'objectif de parité hommes/femmes :

- **Collège Habitants** (20 membres) : 10 habitants tirés au sort et 10 habitants volontaires
- **Collège Acteurs du quartier** (20 membres) : Composé des partenaires volontaires et engagés dans la vie du quartier (associations et collectifs, acteurs économiques...).

Les conseils de quartier, y compris le co-président habitant, seront renouvelés à mi-mandat.

Depuis le 31 mars 2015, les habitants peuvent s'inscrire comme volontaires pour être membres du collège Habitants. L'assemblée de quartier de Saint martin installe le conseil de quartier ce 12 mai.

(Pour plus d'informations sur les assemblées de quartier, le conseil de quartier, se reporter au PowerPoint en annexe)

Procédure d'installation du conseil de Quartier :

47 personnes sont présentes (4 élus, 38 habitants, 2 acteurs locaux 3 agents de la Ville de Rennes).

Les habitants ont été sollicités par mail, envoi postal et campagne de communication pour s'inscrire dans cette instance. Les personnes tirées au sort sur des listes d'adresses INSEE ont été contactées en porte à porte il y a cinq semaines. Une lettre de la Maire expliquant la démarche leur a été remise. 7 personnes a participé à une réunion d'explication le 21 avril.

Composition du collège habitants :

Habitants tirés au sort : 17 personnes, sur les 50 sollicitées en porte à porte, ont exprimé un intérêt pour la démarche sans se prononcer. Sept personnes étaient présentes à la réunion d'information. Ce 12 mai, 10 personnes ont confirmé leur inscription :

- **M. Lansana Bangoura**
- **Mme Dominique Galopin**
- **Mme Corinne Martin**
- **M. Cave Michard**
- **Mme Stéphanie Maffard Le Perf**
- **M. Laurent Casareggio**
- **Mme Mélissa Territorio**
- **Mme Astrid Hallynck**
- **Mme Nelly Renan**
- **M. Fouad Antri**

Habitants volontaires : les inscriptions ont été prises par internet ou sur bulletin remis à la direction de quartiers. 15 candidatures sont présentées. Pour respecter l'objectif de parité, deux tirages au sort sont organisés pour choisir 4 femmes et 6 hommes. Sont ainsi désignés :

- Mme Martine Lebrun
- Mme Danielle Demay
- Mme Serife Gursal
- Mme Françoise Etchessahar
- M. Manuel Le Quen
- M. Jérôme Joliff
- M. Jacques Gloaguen
- M. Jean-Bernard Idoire
- M. Aymeric Marchand
- M. André Demay

À titre expérimental dans les quartiers Nord/Ouest, l'élu de quartier propose que les personnes non retenues dans le tirage au sort des volontaires soient membres de droit sans voix délibérative.

Seront membres de droit sans voix délibérative :

- Mme Joanne Cousein
- Mme Rosa Ridard Derrien
- M. Rodolph Bourlett
- Mme Ena Marchadier
- Mme Claire Troudet

Composition du collège Acteurs de quartier :

Quatre acteurs se sont inscrits. Un appel sera fait auprès des acteurs de quartier dans les jours prochains pour compléter cette liste de 20 membres.

Les quatre acteurs inscrits sont :

- L'association Vivre à Beaugard (Mme A-M Fouyer-Hamon)
- Le Cadran (M. Emile Rimasson)
- Le conseil syndical Carré Elea (M. Yannick Merlin)
- L'association des résidents de la Lande du Breil (M. Brau)

Parmi les membres de droit (administrations, élus écoles, bailleurs sociaux,...), une personne s'est inscrite à ce jour : Valérie Faucheu (élue)

Questions des habitants sur l'aménagement du quartier :

1) Le projet de déchetterie à Beauregard

M. Jean-Luc Geffroy, agriculteur qui a reçu de la Ville une lettre de résiliation de son bail pour le terrain affecté au projet de déchetterie. Il propose que soit étudié une autre parcelle non propriété de la Ville.

Le conseil syndical Carré Eléa considère ce projet comme une trahison par rapport au projet d'aménagement initial de Beauregard. Les résidents n'auraient pas acheté il y a deux ans si cette information avait été connue.

Des réactions sont exprimées sur le site Rennes métropole ; une pétition circule. Les impacts en termes de circulation dans le quartier sont évoqués.

L'association des résidents de la Lande du Breil exprime les inquiétudes des riverains situés pour certains à 50 mètres du site de la future déchetterie. Est aussi rappelée l'absence de connexion directe avec la rocade.

Sylvain Le Moal indique que les autres localisations posaient des difficultés (près de la cuisine centrale, près du centre Avicenne). Il propose une réunion publique sur le sujet, une visite de déchetteries récentes pour lesquelles l'insertion paysagère est prise en compte, une étude sur les impacts en termes de circulation. Il rappelle (en réponse à un mail accusant les élus de choisir des sites éloignés de leur domicile) que des élus municipaux habitent aussi en proximité du site projeté.

Valérie Faucheux rappelle la nécessité de relocaliser la déchetterie de Villejean mais demande une étude complémentaire sur d'autres sites (ex : secteur Géant).

2) Information sur le projet de desserte en bus du quartier par Richard Bêlé, chargé d'opération à Rennes Métropole :

Sont évoqués par les habitants (premiers éléments de réponse en italique) :

L'étroitesse de la rue Malraux pour accueillir une voie bus (*le projet prévoira les largeurs suffisantes pour les chaussées, les trottoirs, les pistes cyclables, les traitements paysagers*).

La dangerosité de la rue Aurelie Nemours en raison de la vitesse des automobilistes en transit pour les piétons et les cyclistes (*une signalétique au sol et un traitement des passages piétons est actuellement à l'étude*).

Les pistes cyclables insuffisantes sur le quartier.

Le retard dans la livraison du complexe sportif (*actuellement, la réalisation est prévue en 2019*).

La demande d'un parcours sportif sur Beauregard (*évoqué récemment dans le cadre de la concertation sur l'espace de loisirs Baderot*).

La demande d'aires de stationnement plus grandes sur la rue Aurélie de Nemours (*une aire de stationnement pourra être aménagée rue Malraux près du futur complexe sportif*)

Le problème du stationnement lié aux colocations d'étudiants (plusieurs voitures pour un seul appartement)

L'insécurité aux abords de l'école Sonia Delaunay

L'interruption du chantier de la rue Meynier

La demande de plans d'eau (*interdits par les réglementations récentes*)

3) Présentation de l'opération immobilière dans le secteur Baderot (ancienne cité d'urgence) par Philippe Clément, chargé d'opération société Territoires

Les membres du conseil de quartier nouvellement installés seront invités à une première réunion en juin pour élire l'habitant coprésident ; installer des commissions ; affecter à des projets la dotation financière soutenant les initiatives d'habitants.

Demandant à être invités aux assemblées de quartier et aux commissions :

- M. Roland Lescop
- M. David Masson
- Mme Elodie Martin
- M. Michel Gautier
- Mme Sylvie Brau
- Debasree Huyrh Biswas